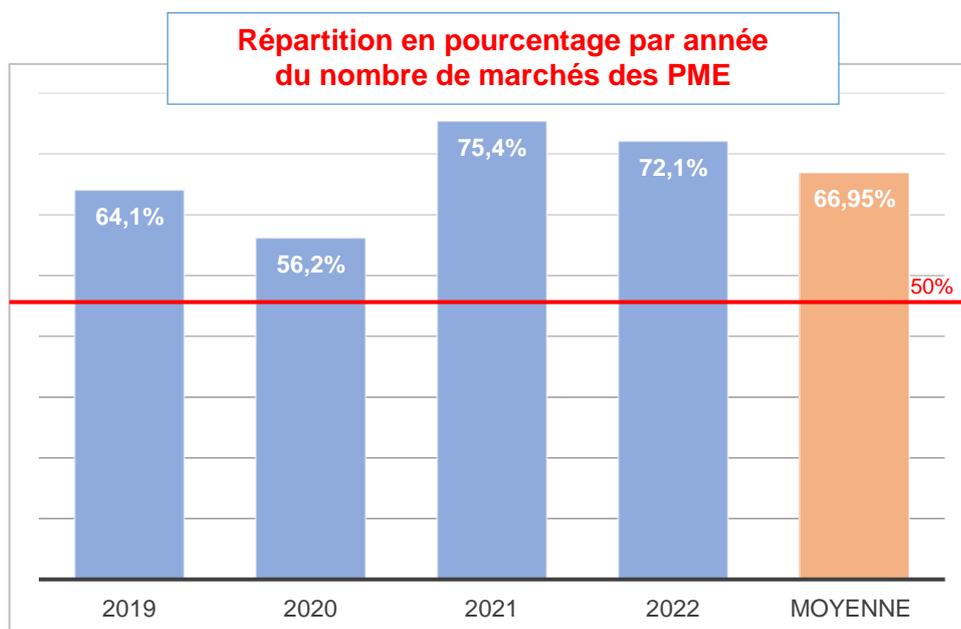
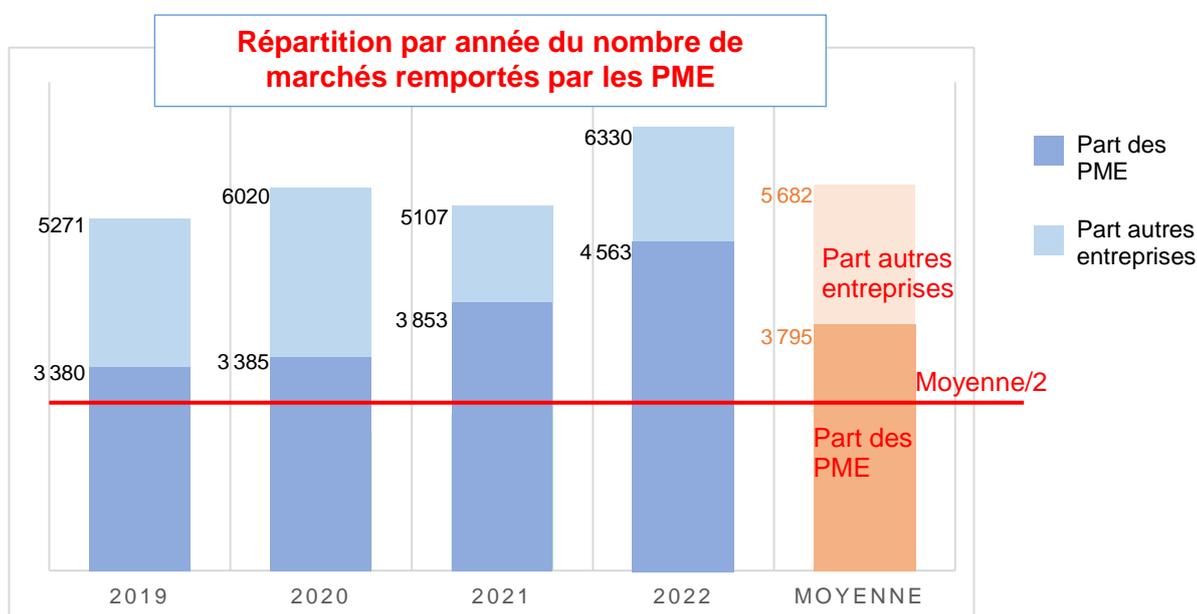


## PART DE MARCHÉS DES PME

MARCHÉS DE 2019 À 2022 EN NOMBRE				
Situation globale des marchés approuvés		Part de marchés attribués aux PME		
Année	Nombre	Année	Nombre	Pourcentage (%)
2019	5 271	2019	3 380	64,1
2020	6 020	2020	3 385	56,2
2021	5 107	2021	3 853	75,4
2022	6 330	2022	4 563	72,1
<b>Moyenne</b>	<b>5 682</b>	<b>Moyenne</b>	<b>3 795</b>	<b>66,95</b>
<b>Total</b>	<b>22 728</b>	<b>Total</b>	<b>15 181</b>	<b>66,95</b>

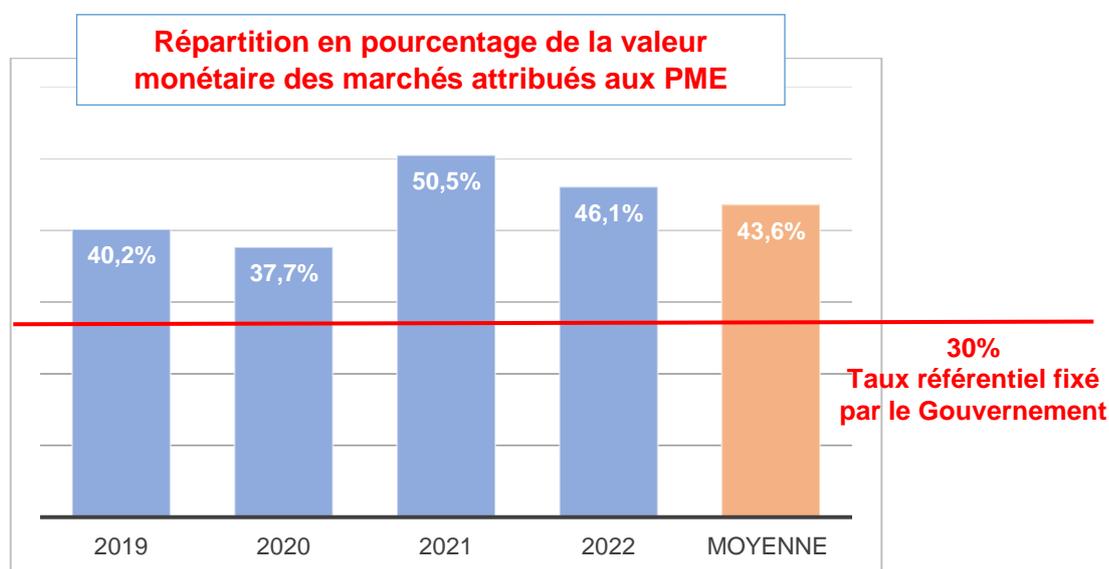


La part de marchés remportés par les PME les quatre dernières, en nombre de marchés, est respectivement 3 380, 3 385, 3 852 et 4 563. Ce qui représente **une moyenne de 3 795 marchés remportés par an sur une moyenne globale de 5 682 marchés** sur la période. En pourcentage, cette part représente respectivement 64,1%, 56,2%, 75,4% et 72,5%. Soit **une moyenne de 66,95% de nombre de marchés remportés par les PME**.

Ces données montrent que **13 marchés sur 20 sont remportés par les PME**. Ce qui représente une part significative.

**Ainsi, sur la période de 2019 à 2022, 15 181 marchés, représentant 66,95%, ont été attribués aux PME sur un total de 22 728 marchés approuvés.**

MARCHÉS DE 2019 À 2022 EN VALEURS MONÉTAIRES				
Situation globale des marchés approuvés		Part de marchés remportés par les PME		
Année	Montant (FCFA)	Année	Nombre de PME	Pourcentage (%)
2019	1 331 785 979 261	2019	535 951 095 894	40,2
2020	1 893 967 827 666	2020	713 751 995 767	37,7
2021	853 957 360 574	2021	431 242 359 339	50,5
2022	1 169 020 932 220	2022	538 982 495 431	46,1
<b>Total</b>	<b>5 248 732 099 721</b>	<b>Total</b>	<b>2 219 927 946 431</b>	<b>43,6</b>



La part de marchés remportés par les PME en valeurs monétaires estimées en milliards de francs CFA, les quatre (4) dernières années, est respectivement de 535,9, 713,7, 431,2 et 538,9. Soit en pourcentage 40,2%, 37,7%, 50,5% et 46,1%. Cette part de marchés qui a connu des hausses et des baisses est marquée, d'une part, par l'avènement de la COVID 19, et d'autre part, par le rythme de l'activité économique et l'environnement général de la

concurrence. Toutefois, la part de marchés des PME pour chacune de ces quatre années reste largement supérieure au taux référentiel de 30% fixé par les autorités gouvernementales.

**Ainsi, sur un montant global de 5 248, 7 milliards de francs CFA de marchés approuvés sur la période de 2019 à 2022, la part de marchés attribués aux PME est évaluée à 2 219, 9 milliards de francs CFA, représentant 43,6% du volume global des opérations.**

***Au total, sur la période de 2019 à 2022, 15 181 marchés sur un total de 22 728 marchés, représentant 66,95% du nombre total de marchés, ont été attribués aux PME. Sur cette même période, la part de marchés attribués aux PME en valeurs monétaires est de 2 219,9 milliards de francs CFA, représentant 43,6% du montant total des marchés approuvés évalués à 5 248,7 milliards de francs CFA.***

*Cette part significative de marchés remportés par les PME est le fruit des **récentes réformes du système des marchés publics** qui ont conduit à la prise de mesures particulières, notamment le **relèvement à 30% de la part de marchés réservée aux PME**, le **différé à la phase de la contractualisation de l'exigence des attestations de régularité fiscale et de mise à jour de la CNPS**, le **plafonnement à 1,5% de la garantie d'offre**, **l'instauration d'une marge de préférence de 15% en cas de sous-traitance minimale de 30% de part de marché à une PME locale ainsi des procédures simplifiées plus accessibles aux PME.***

*La Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) en sa qualité de structure administrative en charge de la fonction contrôle entend poursuivre les efforts en vue de consolider et accroître la part de marchés des PME à travers le renforcement des mécanismes de contrôle et la gestion dématérialisée des opérations.*